

Anticipation et préparation, au cœur des réflexions des CLI transfrontalières

Yves LHEUREUX

3, Allée des Muriers – 59229 TETEGHEM

yveslheureux@anccli.org

La Convention d'Aarhus et la Convention d'Espoo rappellent que :

- Les populations locales sont les principales parties prenantes de la gestion de crise et du post-accident.
- La participation de ces populations aux phases de préparation et de gestion est une condition sine qua none d'une préparation effective et efficace.

Les CLI (Commissions Locales d'Information) transfrontalières se sont saisies de ce sujet de l'anticipation et la préparation à une situation post-accidentelle transfrontalière (CLI de Gravelines, Fessenheim, Chooz, Cattenom, Bugey et les 3 CLI de la Manche).

Des ateliers d'échanges ont permis d'écouter les principales préoccupations territoriales des acteurs locaux (français et étrangers), leurs enjeux et de structurer un Livre Blanc construit autour des expressions entendues lors de ces ateliers d'échanges.

« ...L'aspect pyramidal et descendant (du haut vers le bas) de la communication, je ne suis pas sûre que cela fonctionne dans le contexte actuel. La population aujourd'hui a besoin de discuter, de donner son avis, de s'approprier les choses pour pouvoir les accepter... »

Quelques principes reconnus :

- Le post-accident nécessite de communiquer dans un contexte incertain.
- Il est également nécessaire d'avoir une information transparente, vraie et crédible pour les habitants du territoire face à l'incertitude quotidienne.
- La complexité de cette communication s'accroît dans un contexte transfrontalier (disparité des dispositifs nationaux).

Le Livre Blanc de l'ANCCLI et des CLI transfrontalières s'articule autour de 3 chapitres et 13 recommandations :

- 1) Cap sur la préparation territoriale (poser un cadre territorial aux enjeux du post-accident).
- 2) Une gouvernance post-accidentelle au service des territoires (poser les cadres précis de délégation de rôles aux acteurs locaux).
- 3) La pluralité, ressource post-accidentelle (comment se mobiliser, en territoire, sur le post-accident).

.../...

.../...

Ce livre blanc réaffirme plusieurs recommandations déjà portées par diverses instances nationales et européennes (Codirpa, AIEA, CE...) et ouvre aussi de nouveaux champs d'actions :

- La préparation à la gestion des conséquences d'un accident nucléaire se joue d'abord au niveau des territoires.
- Pour la population et la reconquête des territoires, les enjeux ne sont pas que radiologiques.
- L'initiative locale sera à favoriser et à accompagner dans un cadre prédéfini clair.
- L'initiative locale devra disposer de ressources financières.
- Au niveau transfrontalier, cette initiative locale doit s'appuyer sur une coopération locale à développer en amont.
- Il faut développer la mesure citoyenne de la radioactivité, un facteur de confiance favorisant la compréhension des enjeux soulevés par la situation post-accidentelle.

Pour l'ANCCLI et les CLI, il faut, dès aujourd'hui, engager des actions pour attirer l'attention des autorités européennes et proposer la mise en œuvre de textes réglementaires régissant la gestion post-accidentelle, qui ne soient pas uniquement axés sur les conséquences radiologiques.

La coopération transfrontalière doit s'appuyer sur des dispositifs déjà existants pour réfléchir à la manière d'éviter l'effet frontière des politiques nationales.

Il nous revient d'être plus ambitieux et d'engager aujourd'hui les coopérations locales, interrégionales et européennes qui faciliteront la gestion d'une situation post-accidentelle.

« ... Le post-accident implique l'arrivée d'une logique qui n'est pas uniquement celle de la protection radiologique... ».